



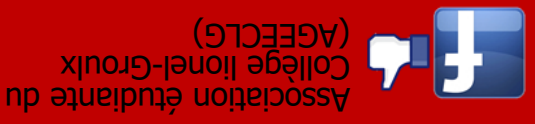
N'hésitez pas à poser **vos questions** au micro pendant les AG.

Plus il y aura de participation, plus les décisions seront réfléchies et représentatives de l'opinion générale des étudiant-e-s de notre cégép. Si vous ne comprenez pas, d'autres non plus ne comprennent pas. Votre question sera salvariçe pour plusieurs!

Pour en savoir plus, vous pouvez aussi consulter le **Code Morin** qui dicte toutes nos procédures. Vous pouvez aussi venir poser vos questions au local de l'asso, il nous fera plaisir de vous répondre.

Pour nous joindre

Local: S-007
Tél.: Insérer numero asso
associationetudiantteclg@gmail.com



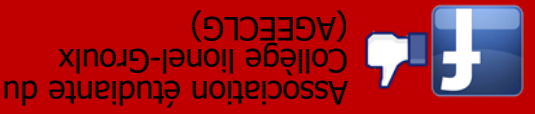
N'hésitez pas à poser **vos questions** au micro pendant les AG.

Plus il y aura de participation, plus les décisions seront réfléchies et représentatives de l'opinion générale des étudiant-e-s de notre cégép. Si vous ne comprenez pas, d'autres non plus ne comprennent pas. Votre question sera salvariçe pour plusieurs!

Pour en savoir plus, vous pouvez aussi consulter le **Code Morin** qui dicte toutes nos procédures. Vous pouvez aussi venir poser vos questions au local de l'asso, il nous fera plaisir de vous répondre.

Pour nous joindre

Local: S-007
Tél.: Insérer numero asso
associationetudiantteclg@gmail.com



Aide-mémoire à conserver de fonctionnement d'une AG (Assemblée générale)

Aide-mémoire à conserver de fonctionnement d'une AG (Assemblée générale)

Termes utilisés, petit lexique

AGEECLG :

Membre Tout.e étudiant.e du cégep Lionel-Groulx ayant acquitté sa cotisation prélevée automatiquement sur les frais d'inscriptions.

Assemblée générale (AG)

Réunion où chaque membre de l'AGEECLG a droit de vote, de parole et de proposition. Sert à organiser la vie étudiante et prône la démocratie directe. Instance suprême de décision de l'AGEECLG. L'assemblée générale se déroule en traitant les propositions une après l'autre, point par point.

ASSÉ Association pour une Solidarité syndicale étudiante. Regroupement provincial d'associations étudiantes collégiales et universitaires dont l'AGEECLG fait partie.

Décorum Terme employé pour inciter le respect des procédures et des autres membres de l'assemblée. Souvent utilisé pour obtenir le silence.

Démocratie directe Démocratie selon laquelle les membres prennent eux-mêmes les décisions comparativement à une démocratie représentative où les décisions sont prises par des élu-es.

Procès verbal (P-V) Compte-rendu écrit d'une réunion incluant les propositions votées et les informations importantes.

Règlements généraux (RG) Régissent toutes les instances, les structures de l'AGEECLG.

Présidium Formé d'un.e président.e d'assemblée et d'un.e secrétaire d'assemblée. La présidence s'assure du respect des procédures et accorde les droits de parole.

Plénière Période de temps déterminée au cours de laquelle on discute librement du point concerné, sans qu'il n'y ait une proposition précise.

Procédures, aide-mémoire

Ordre du jour À ce point, on peut modifier les sujets qui seront traités dans l'assemblée.

Proposition Énoncée lorsque l'on veut que l'assemblée prenne une décision. Le membre doit proposer, obtenir un appui, ensuite, il ou elle explique sa proposition et le débat est ouvert.

Amendement Sert à modifier un détail de la proposition principale.

Vote Pour adopter ou rejeter les propositions à la fin d'un débat. Lors du vote, vous avez trois options : voter pour, contre ou vous abstenir.

Point d'ordre Lorsqu'on croit que les procédures ou le décorum ne sont pas respectés.

Point d'information Lorsqu'un membre ne comprend pas les procédures. Peut se crier à n'importe quel moment de la réunion.

Mise en dépôt S'il y a débat et qu'aucune solution n'émerge de la discussion, un membre peut demander la mise en dépôt.

Question préalable (Demande de vote) Sert à conclure un débat lorsqu'un membre croit qu'il est temps de prendre une décision en votant. Se pose généralement après cinq interventions différentes.

Appel de la décision de la présidence Pour renverser la décision de la présidence.

Proposition privilégiée Proposition traitée sans égard à l'ordre du jour.

Tour de parole Rendez-vous aux micros, en file, pour attendre votre tour de parole. On privilégie les membres qui n'ont pas encore parlé.

Quorum Nombre de personnes nécessaires à la tenue d'une AG. Si vous avez des doutes quant au nombre de personnes présentes, demandez la constatation du quorum.

Termes utilisés, petit lexique

AGEECLG :

Membre Tout.e étudiant.e du cégep Lionel-Groulx ayant acquitté sa cotisation prélevée automatiquement sur les frais d'inscriptions.

Assemblée générale (AG)

Réunion où chaque membre de l'AGEECLG a droit de vote, de parole et de proposition. Servent à organiser la vie militante et prônent la démocratie directe. Instance suprême de décision de l'AGEECLG. L'assemblée générale se déroule en traitant les propositions une après l'autre, point par point.

ASSÉ Association pour une Solidarité syndicale étudiante. Regroupement provincial d'associations étudiantes collégiales et universitaires dont l'AGEECLG fait partie.

Décorum Terme employé pour inciter le respect des procédures et des autres membres de l'assemblée. Souvent utilisé pour obtenir le silence.

Démocratie directe Démocratie selon laquelle les membres prennent eux-mêmes les décisions comparativement à une démocratie représentative où les décisions sont prises par des élu-es.

Procès verbal (P-V) Compte-rendu écrit d'une réunion incluant les propositions votées et les informations importantes.

Règlements généraux (RG) Régissent toutes les instances, les structures de l'AGEECLG.

Présidium Formé d'un.e président.e d'assemblée et d'un.e secrétaire d'assemblée. La présidence s'assure du respect des procédures et accorde les droits de parole.

Plénière Période de temps déterminée au cours de laquelle on discute librement du point concerné, sans qu'il n'y ait une proposition précise.

Procédures, aide-mémoire

Ordre du jour À ce point, on peut modifier les sujets qui seront traités dans l'assemblée.

Proposition Énoncée lorsque l'on veut que l'assemblée prenne une décision. Le membre doit proposer, obtenir un appui, ensuite, il ou elle explique sa proposition et le débat est ouvert.

Amendement Sert à modifier un détail de la proposition principale.

Vote Pour adopter ou rejeter les propositions à la fin d'un débat. Lors du vote, vous avez trois options : voter pour, contre ou vous abstenir.

Point d'ordre Lorsqu'on croit que les procédures ou le décorum ne sont pas respectés.

Point d'information Lorsqu'un membre ne comprend pas les procédures. Peut se crier à n'importe quel moment de la réunion.

Mise en dépôt S'il y a débat et qu'aucune solution n'émerge de la discussion, un membre peut demander la mise en dépôt.

Question préalable (Demande de vote) Sert à conclure un débat lorsqu'un membre croit qu'il est temps de prendre une décision en votant. Se pose généralement après cinq interventions différentes.

Appel de la décision de la présidence Pour renverser la décision de la présidence.

Proposition privilégiée Proposition traitée sans égard à l'ordre du jour.

Tour de parole Rendez-vous aux micros, en file, pour attendre votre tour de parole. On privilégie les membres qui n'ont pas encore parlé.

Quorum Nombre de personnes nécessaires à la tenue d'une AG. Si vous avez des doutes quant au nombre de personnes présentes, demandez la constatation du quorum.